

## Les formations courtes

### Les sections de techniciens supérieurs (STS)

Cette formation, accessible après un bac technologique dispense, dans les lycées, un enseignement spécialisé, accompagné d'un ou plusieurs stages en entreprise. Elle permet d'obtenir en deux ans un brevet de technicien supérieur (BTS). Environ 230 000 étudiants sont inscrits dans les différentes formations proposées par les lycées.



$$2ab \left( \frac{6a^2(5x3b)}{\sqrt{5} \cdot 4ab} \right) + 4c$$

### Les Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les IUT, fréquentés en grande partie par les titulaires d'un bac technologique, sont des filières de formations professionnelles. Les études durent deux ans et sont sanctionnées par un DUT (diplôme universitaire de technologie). L'admission dans un IUT dépend du dossier scolaire (produit par le lycée) et du type de bac dont l'étudiant est titulaire. L'obtention d'une mention est parfois déterminante. Près de 165 000 étudiants sont inscrits dans les 115 IUT rattachés aux universités.

#### + Pour en savoir plus

- Près de 50 % d'une génération accède à l'enseignement supérieur, mais près de 25% des bacheliers abandonnent leurs études et quittent l'université sans diplôme.

### Les formations paramédicales et sociales

Les formations paramédicales concernent des professions aussi diverses qu'infirmier, opticien, sage-femme ou masseur kinésithérapeute. Selon la profession visée, les études peuvent durer de 2 ans à 4 ans.

Les formations aux métiers du secteur social, sanctionnées par un diplôme d'État, débouchent sur des professions telles qu'éducateur ou assistant social. Ces formations durent en général trois ans et comprennent plusieurs mois de stage.

*Dans les formations universitaires courtes, les travaux pratiques constituent une grande partie des enseignements.*



## L'enseignement supérieur long

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire s'organise autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation, dite LMD, permet d'accroître la mobilité des étudiants européens. L'année universitaire se décompose en deux semestres : du mois de septembre au mois de janvier, et du mois de février au mois de mai. Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou ECTS (*European credit transfert system*) capitalisables et transférables dans de nombreux pays européens.

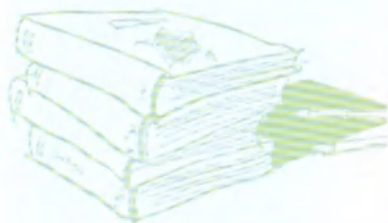
Les universités sont ouvertes à tous les étudiants titulaires du bac. Ces derniers doivent, sauf exception, s'inscrire dans leur académie d'origine, au moins pour le premier cycle.

### La licence

Pendant six semestres, l'étudiant se spécialise petit à petit. Il doit capitaliser 180 crédits pour obtenir sa licence. Certaines universités proposent des licences professionnelles, plus spécialisées et plus proches du marché de l'emploi. À l'issue de la licence, les étudiants peuvent préparer un master.

### Le master

Il s'obtient après quatre semestres d'études et 120 crédits. L'étudiant peut choisir entre un master professionnel, plus orienté vers la vie active, et un master recherche qui le prépare au doctorat. Le master est un diplôme qui correspond à cinq années d'études après le bac.



*Un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation nationale permet à chaque étudiant d'acheter un ordinateur portable, à crédit, pour un euro par jour pendant trois ans.*

### ? Le Saviez-vous ?

- Les droits d'inscriptions à l'université varient selon le diplôme préparé. En 2007, ils s'échelonnaient de 210 € (pour le cursus licence) à 358 € (pour le doctorat). Il fallait y ajouter 189 € pour la Sécurité sociale obligatoire.

### Le doctorat

Il peut se préparer en six semestres après le master recherche. Le système des crédits n'est pas appliqué au doctorat.



*Les universités mettent en place des chaînes d'inscription pour aider les bacheliers dans leurs démarches administratives.*



### Les études de médecine

Elles durent de 9 à 11 ans et sont extrêmement sélectives : dès la première année, les étudiants passent un concours dont le *numerus clausus* est fixé chaque année (7 100 admis en 2007). Seuls 20 % des candidats accèdent à la deuxième année, et il est impossible de se présenter plus de deux fois aux épreuves. Après la cinquième année d'études, l'étudiant passe un autre concours afin d'intégrer l'internat dans un CHU (centre hospitalier universitaire) où il achèvera sa formation pratique. Ces épreuves classantes nationales déterminent le choix de la discipline et l'affectation géographique.



### La formation des enseignants

L'Éducation nationale recrute les enseignants par voie de concours.

Les futurs enseignants de l'enseignement secondaire passent le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou l'agrégation.

Ceux de l'enseignement primaire passent le concours de professeur des écoles, ils sont formés dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Leur formation initiale se déroule en trois temps. La première année est consacrée à la préparation des concours de recrutement. La deuxième année est dédiée à la formation des lauréats de ces concours qui deviennent fonctionnaires stagiaires. Cette année comprend à la fois des stages et des cours dispensés par des formateurs. Une fois ces deux années validées, les professeurs stagiaires sont titularisés et suivent une formation différée (quatre semaines au cours de la première année d'exercice et deux semaines au cours de l'année suivante).



Située sur la place centrale du domaine universitaire grenoblois, la bibliothèque universitaire des sciences est un espace stratégique de la vie étudiante.

## Les grandes écoles

78 000 étudiants, dont 41 % d'étudiantes, s'inscrivent chaque année dans des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) afin de préparer les concours qui leur permettront d'entrer dans une de ces prestigieuses grandes écoles. Ces concours se préparent en deux ans.

Ces grandes écoles ont une excellente réputation, puisqu'elles forment des cadres et des responsables de grandes entreprises mais aussi des fonctionnaires. De nombreux hommes politiques y ont fait leurs études.

Citons quelques-unes de ces écoles d'ingénieurs et de commerce : L'X (école polytechnique), l'École des Mines (ingénieurs en travaux publics), l'École centrale (école d'ingénieur), HEC (école de commerce), Saint-Cyr (école militaire), etc. Les études durent 3 ans et se déroulent dans 250 écoles dont un grand nombre sont intégrées aux universités.

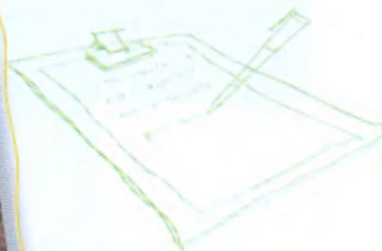
Ce système élitiste est parfois critiqué en France : il coûte cher à l'État. En effet, la collectivité dépense 13 170 € pour un élève de CPGE et 6 820 € pour un étudiant d'université.

### + Pour en savoir plus

- 54 % des étudiants inscrits en première année des classes préparatoires aux grandes écoles ont des parents cadres ou exerçant des professions intellectuelles supérieures, 12 % sont issus de milieu populaire.



*Le groupe HEC propose différentes formations au management et à l'entrepreneuriat. Les femmes sont admises à passer le concours d'entrée depuis 1973.*



*L'ENA (École nationale d'administration), créée en 1945, est chargée d'assurer la formation de hauts fonctionnaires. Initialement située à Paris, elle a été délocalisée à Strasbourg en 2005.*

### Le Centre national d'enseignement à distance

Premier opérateur de formation en Europe et dans le monde francophone, le Centre national d'enseignement à distance (CNED), créé en 1939, est un établissement public du ministère de l'Éducation nationale. Il s'adresse aussi bien aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire qu'aux étudiants de l'enseignement supérieur ou à des professionnels qui souhaitent compléter leur formation. Il offre 3 000 formations accompagnées de services personnalisés, et près de 300 000 personnes suivent un de ces enseignements chaque année. Le CNED touche des publics très variés comme les gens du voyage, les expatriés, les malades, les détenus, ou encore les femmes au foyer : les deux tiers des inscrits ont plus de 18 ans, et 70 % sont des femmes. La plupart des formations supérieures préparées par le CNED coûtent entre 300 € et 400 € pour une année.

**CNED**

Se former tout au long de la vie

#### ? Le savoir - vous ?

Des personnes âgées souhaitant de la compagnie, proposent d'héberger gratuitement ou pour une somme modique des étudiants en échange de menus services.



## La vie étudiante

### Les bourses

Les étudiants dont les parents ont des ressources insuffisantes peuvent bénéficier d'une bourse d'études. Trois étudiants sur dix sont boursiers. Le montant de cette aide se situait, en 2007, entre 1 335 € et 3 661 € par an.

Si le budget des étudiants est globalement en hausse, une étude récente montre que de plus en plus d'étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté (650 € par mois).

### Le logement

Les étudiants peuvent se loger dans les résidences universitaires gérées par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) mais le nombre de logements disponibles est insuffisant (93 000 chambres et 57 000 studios pour toute la France). Ils choisissent alors d'habiter dans des foyers privés ou de partager un appartement en colocation. Ils peuvent bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement) versée par la Caisse d'allocation familiale dont le montant dépend de la situation familiale (nombre de personnes à charge) et des revenus du bénéficiaire, ainsi que du logement lui-même (superficie, loyer, etc.).



La surface des chambres individuelles proposées par le CROUS est d'environ 10 m<sup>2</sup>.

### Les repas

Le CROUS gère aussi 365 restaurants universitaires (resto U) et 205 cafétérias situés à proximité des sites universitaires. Ils sont ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur. Un ticket de resto U, de 2,90 € en 2009, permet aux étudiants de prendre, midi et soir, un repas complet composé d'une entrée, d'un plat chaud et d'un dessert. Ces repas sont subventionnés par l'État.



*Self-service de restaurant universitaire.*

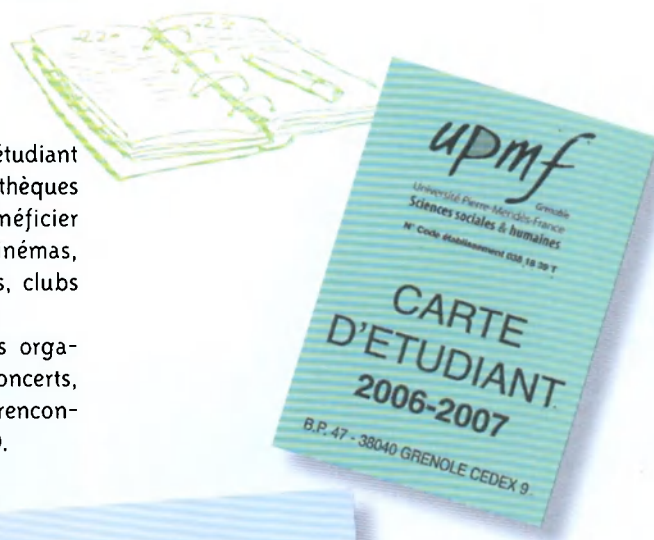
### Le sport

Des activités sportives sont proposées à tous les étudiants et peuvent leur permettre d'obtenir des crédits ECTS.

### Les activités culturelles

Tous les étudiants possèdent une carte d'étudiant qui donne accès gratuitement aux bibliothèques universitaires et leur permet de bénéficier de réductions dans différents lieux: cinémas, musées, théâtres, librairies, ciné-clubs, clubs sportifs, etc.

De nombreuses associations étudiantes organisent des manifestations culturelles (concerts, spectacles) ou des activités de loisirs (rencontres, soirées dansantes, excursions, etc.).



*Le bâtiment EVE (Espace vie étudiante) sur le domaine universitaire de Grenoble est un lieu d'accueil et de détente pour tous les étudiants. Différentes associations y organisent des manifestations culturelles (concerts, théâtres, etc.).*

## Etudier loin de chez soi

### Les étudiants français à l'étranger

Le très populaire programme Erasmus d'échanges universitaires a fêté ses 20 ans en 2007. Ce programme vise à renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur en encourageant la coopération entre les universités. Il aura fait voyager près d'un million et demi de jeunes européens, et parmi eux 217 000 Français. Chaque étudiant perçoit une allocation communautaire d'un montant mensuel moyen de 124 € à laquelle s'ajoutent fréquemment des financements complémentaires variés d'origine nationale ou locale.



### Les étudiants étrangers en France

Les étudiants étrangers doivent pouvoir justifier d'un diplôme équivalent au baccalauréat. S'ils ne sont pas ressortissants de l'Union européenne, ils doivent faire une demande d'admission préalable (DAP) pour s'inscrire en premier cycle.

Tout étudiant étranger doit justifier d'un niveau de compétence suffisant en français. Il doit être titulaire du DALF (diplôme approfondi de la langue française), ou passer le TCF DAP (test de connaissance du français) ou le TEF (test d'évaluation du français). Pour s'inscrire en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle, l'étudiant doit se renseigner directement auprès de l'université demandée qui lui indiquera le test ou le diplôme requis.

Ces tests et examens peuvent être passés dans de nombreuses Alliances françaises ou Instituts français à l'étranger mais aussi en France dans les centres de FLE (français langue étrangère) agréés.



## ET MAINTENANT À VOUS...

Répondez par vrai ou par faux.

1. Après le bac, la plupart des étudiants s'inscrivent à l'université.
2. Pour entrer dans un IUT, il suffit d'avoir le bac.
3. Les grandes écoles sélectionnent les étudiants à l'entrée.
4. Le CROUS gère les logements et les restaurants réservés aux étudiants.
5. Le montant des droits d'inscription est proportionnel aux revenus des parents.
6. Les étudiants peuvent se loger et se nourrir dans des lieux qui leur sont réservés.
7. Les étudiants qui réussissent aux concours de l'Éducation nationale deviennent fonctionnaires.
8. Le système de crédits facilite les échanges d'étudiants en Europe.
9. Tous les étudiants bénéficient d'une bourse la première année de leurs études.
10. Les étudiants étrangers qui souhaitent poursuivre leurs études en France doivent être titulaires du DALF.